



## Associé qui veut partir

-----  
Par Maeli

J'ai besoin d'aide pour des renseignements, je suis associé depuis le 1er janvier 2024, j'ai annoncé en août à mes deux autres associés que je souhaitais partir de l'entreprise, ils ne veulent pas me laisser partir et je trouve personne pour m'acheter mes parts et ils ne veulent pas me les acheter j'ai besoin d'aide.

Merci d'avance

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Vos associés ne peuvent pas vous séquestrer. Vous pouvez abandonner toute fonction dans l'entreprise si vous le souhaitez.

En revanche vous ne pouvez pas les obliger à racheter vos parts.

Mais si personne ne veut racheter vos parts (il existe des sociétés spécialisées qui proposent un prix très bas pour des actions qu'elles revendent ensuite avec profit), pour sortir du capital il faudrait pouvoir demander la dissolution de la société :

[url=https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F36190]https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F36190[/url]

Cela nécessitera l'assistance d'un avocat.

-----  
Par Maeli

Merci beaucoup